



Plan mobilité

Diagnostic, enjeux et axes stratégiques, plan d'action

Novembre 2021

Sommaire

Sommaire	2
Eléments de cadrage.....	3
Diagnostic.....	4
Enjeux et axes stratégique	11
1. Prise de compétence mobilité	12
2. Développement local et mobilité.....	12
3. Transition énergétique et mobilité	13
4. Solidarité et mobilité.....	14
Plan d'actions.....	15
1. MOBILITE EVITEE (Coworking, Télétravail, Services et commerces de proximité).....	15
2. MOBILITES ACTIVES (Marche et vélo).....	15
3. MOBILITES PARTAGEES (Autopartage, Covoiturage ...)	17
4. MOTORISATIONS ALTERNATIVES (Mobilité électrique, GNV, Hydrogène).....	18
5. TRANSPORT EN COMMUN (Cars régionaux, trains, Transport scolaire, Transport à la demande)	18
6. INTERMODALITE, COMMUNICATION, ANIMATION (Stationnement, Accompagnement et conseil)	18
Feuille de route 2021 - 2026	19

Eléments de cadrage

LES ENJEUX D'UNE MOBILITE DURABLE

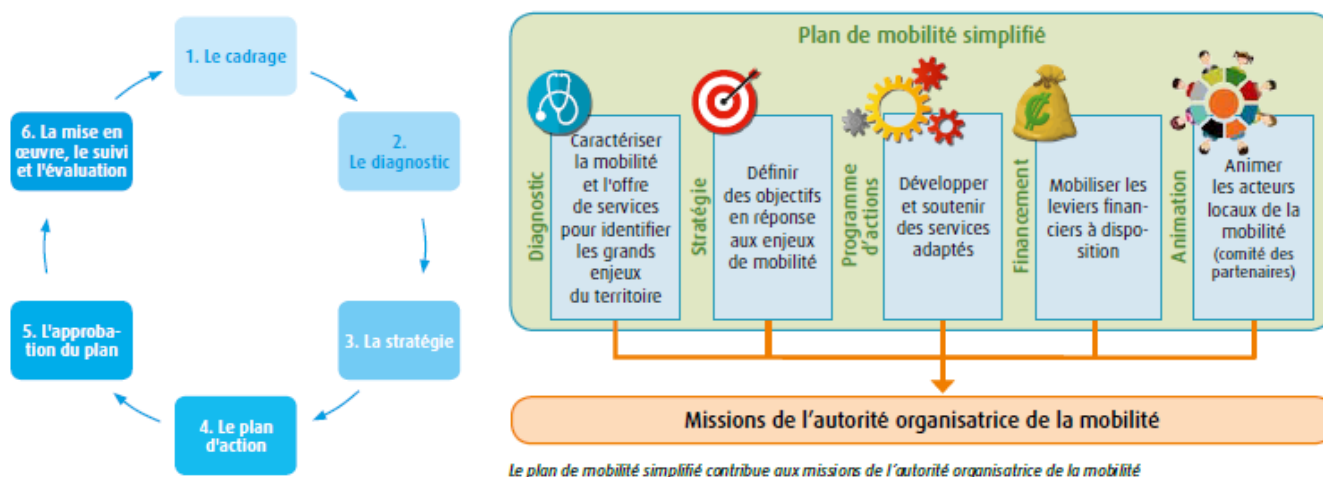
- L'enjeu social : la mobilité, levier essentiel de l'intégration sociale
- L'enjeu environnemental : un système de mobilité respectueux de l'environnement, du cadre de vie et de la santé
- L'enjeu économique : un territoire attractif et des habitants mobiles
- L'enjeu d'aménagement : l'interface cruciale entre transport et urbanisme

LES PLAN DE MOBILITE SIMPLIFIES

- Le cadre légal : pour les AOM ou les territoire SCOT
- Le contenu du plan : souplesse et adaptation aux besoins du territoire : document volontaire et partagé qui définit la politique de mobilité à l'échelle du ressort territorial d'une autorité organisatrice de la mobilité



- Pas de caractère opposable
- L'élaboration et le contenu du plan de mobilité simplifié :



Diagnostic

Le diagnostic mobilité de la CC du Mont des Avaloirs a été conduit en 2020. Le rapport complet est disponible en annexe.

Ci-après, une synthèse du diagnostic, qui permet de mesurer les besoins en déplacements et l'offre de mobilité existante sur le territoire



LES BESOINS DE MOBILITE

La population

Le constat :

Une population vieillissante : 35% des habitants ont plus de 60 ans, les retraités sont sur représentés.
Des revenus médians des ménages plus faibles qu'ailleurs en Mayenne, Région...

L'impact en matière de mobilité :

La population âgées du territoire implique des besoins de services et des déplacements spécifiques (santé notamment). Les déplacements sont plus impactant sur le budget des ménages

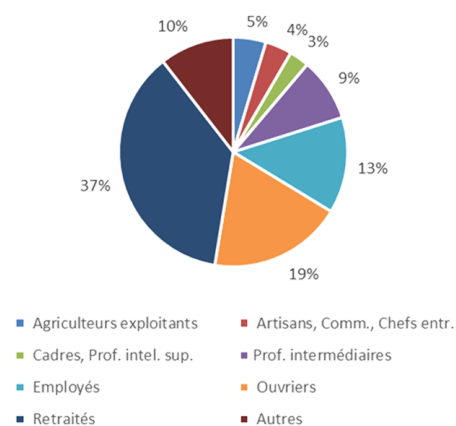
Le chiffre référence :

Cout annuel d'une voiture : 4000 € / ménage
soit **17% du budget des ménage** (21% pour les ménages les plus modestes)



DIAGNOSTIC MOBILITE LES BESOINS DE MOBILITE

Catégories socio-professionnelles des plus de 15 ans en 2016



L'organisation territoriale

Le constat : 4 communes principales qui regroupent

- 73% des emplois (environ 4000 emplois)
- 77% des services (commerces de proximités, administration, poste, banques, écoles, gendarmerie ...)
- 1 habitant sur 2 habite sur une de ces 4 communes
- Différentes agglomérations et pôles d'attractivité extérieurs impliquent des déplacements à l'externe du territoire.

L'impact en matière de mobilité :

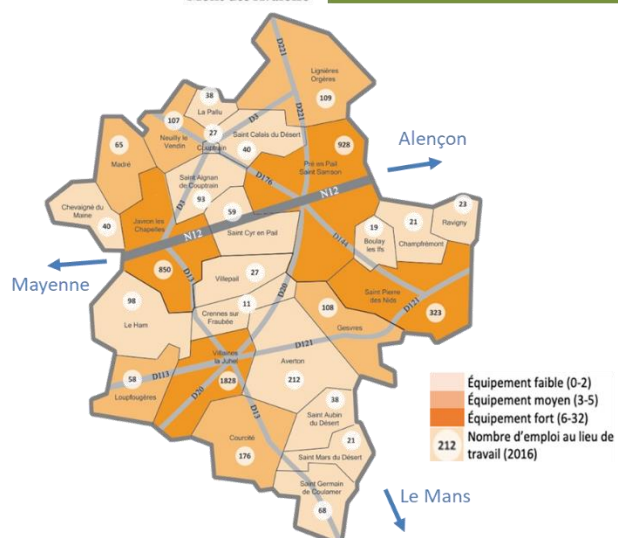
Les déplacements internes au territoire sont centralisés vers les 4 communes principales du territoire et vers les agglomérations voisines

Le chiffre référence :

4 communes pour 50% de la population et les ¾ des services et emplois du territoire



DIAGNOSTIC MOBILITE LES BESOINS DE MOBILITE



Les déplacements



DIAGNOSTIC MOBILITE

LES BESOINS DE MOBILITE

Le constat :

- 3.4 déplacements quotidiens pour 52 min et 10 km soit
- 56100 déplacements par jour 561 000 km / jour
- Dont 1 déplacement / 2 de moins de 5 km
- 1 déplacement sur 4 pour aller au travail
- La voiture (71%) : 40000 déplacements – 400000 km/jour

L'impact en matière de mobilité :

La voiture est prédominante dans les déplacements, avec des impacts sur le budget des ménages et environnementaux forts

Le chiffre référence :

- 1 déplacement sur 2 fait moins de 5 km
- 71% des déplacements sont faits en voiture



14%



5%



5%

Les déplacements domicile-travail



DIAGNOSTIC MOBILITE

LES BESOINS DE MOBILITE

Le constat :

- 1 déplacement sur 4 pour aller au travail
- 1 salarié sur 3 travaille et habite la même commune, malgré tout, la voiture est utilisée pour plus de 80% de ces déplacements.

L'impact en matière de mobilité :

La voiture est sur représentée pour les déplacements domicile travail pour lesquels un fort potentiel de mobilité alternative est à développer

Le chiffre référence :

- Un quart des Français déclarent avoir déjà renoncé à un travail ou à une formation parce qu'elles ne pouvaient pas s'y rendre



6%



2%



< 1%



9%

La place de la voiture



DIAGNOSTIC MOBILITE

LES BESOINS DE MOBILITE

Le constat :

Même si la voiture constitue un mode de déplacement majoritaire sur le territoire, un nombre non négligeable de foyers sont non mobiles ou sous équipés en moyens de transport.

L'impact en matière de mobilité :

La précarité en matière de mobilité, liée aux coûts de l'énergie et de l'équipement est fortement représentée sur le territoire et entraîne des difficultés sociales.

Le chiffre référence :

- 12% des foyers n'ont pas de voiture (exclusivement retraités, ouvriers/employés, personnes sans activités)
- 58% des foyers composés de 2 adultes ont deux voitures (ou plus).



Pas de voiture

1 foyer sur 10



1 voiture

5 foyers sur 10



2 voitures ou +

4 foyers sur 10

Le poids écologique des déplacements

Le constat :

Les transports représentent à eux seuls 28% de la consommation énergétique du territoire, principalement d'origine fossile. Ils sont responsable de 11% des gaz à effet de serre produits sur le territoire.

L'impact en matière de mobilité :

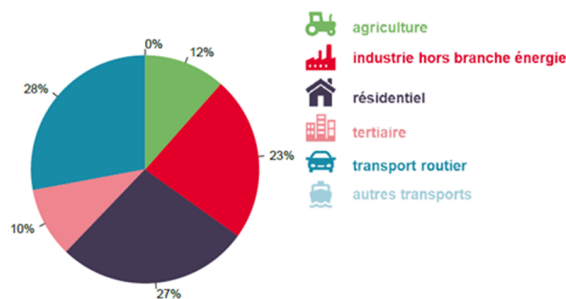
La dépendance aux énergies fossiles pour se déplacer est très forte. La résilience du territoire sur ce point est un point important à travailler

Le chiffre référence :

38% des oxydes d'azote sont produits par le transport sur le territoire.



DIAGNOSTIC MOBILITE LES BESOINS DE MOBILITE



EPCI
30,3 MWh/hab.

L'OFFRE DE MOBILITE

Le réseau viaire

Le constat :

- Le maillage routier du territoire s'appuie sur
- La RN12 d'Est en Ouest très fréquentée
- Les routes départementales fréquentées : D176 (PEPSS > Neuilly et D13 Javron > Courcité)
- Les autres RD moins fréquentées

L'impact en matière de mobilité :

Le réseau viaire principal de bonne qualité et secondaire de qualité moindre permet les déplacements internes et externe vers Alençon et Mayenne. Les accès vers Le Mans sont moins favorables.

Le réseau viaire est globalement peu favorable au vélo

Le chiffre référence :

Plus de 5000 véhicules par jour sont recensés sur la N12



DIAGNOSTIC MOBILITE L'OFFRE DE MOBILITE



Le stationnement

Le constat :

Le stationnement longitudinal dans les rues est généralisé et majoritaire dans les 4 communes principales. Les places-parkings dans un rayon de 300 m du bourg existent et sont peu occupées. Le stationnement vélo sécurisé est peu développé.

L'impact en matière de mobilité :

Le stationnement longitudinal dans les rues consomme une emprise importante et freine le développement d'infrastructures cyclables et piétonnes de qualité.

Sans stationnement dédié, les cyclistes ne peuvent pas envisager de se déplacer à vélo.

Le chiffre référence :

Exemple de Javron avec 130 places de stationnement longitudinal / 183 places sur parkings



DIAGNOSTIC MOBILITE L'OFFRE DE MOBILITE



Le train

Le constat :

Les gares ferroviaires les plus proches du territoire :

- Alençon vers **Caen** (10 A/R par jour) / **Le Mans** (14 A/R / jr)
- Sillé le Guillaume et Evron (11 liaisons / jr vers **Laval** et 12 liaisons vers **Le Mans**)

Grandes lignes vers **Paris** accessibles à Flers / Argentan / Surdon / Le Mans

L'impact en matière de mobilité :

Un réseau ferré peu accessible au carrefour de deux régions et trois départements.

Le chiffre référence :

Des gares intermédiaires à 30 minutes du territoire, des gares grande ligne à 40 minutes



DIAGNOSTIC MOBILITE

L'OFFRE DE MOBILITE



Gare d'Alençon



Gare de Sillé le G

Les transports en commun

Le constat :

ALEOP (Pays de la Loire) : Ligne 113 - 1 à 2 boucles par jour

Saint-Pierre des Nids, Boulay les Ifs, Pré-en-Pail, Saint-Cyr-en-Pail, Villaines-la-Juhel, Javron les chapelles et Loupfougères > Mayenne

NO-MA-DE (Normandie) : ligne 20 - 1 à 2 boucle par jour

Pré en Pail Couptrain Neuilly > Alençon/Flers

L'impact en matière de mobilité :

Les cars sont gérés par deux Régions différentes, apportent peu de visibilité et sont orientés vers le public scolaire (lycéens)

Le chiffre référence :

2 lignes de cars circulent sur le territoire



DIAGNOSTIC MOBILITE

L'OFFRE DE MOBILITE



Le transport à la demande

Le constat :

Service disponible sur inscription, fonctionnant le mardi matin, le mercredi matin et le vendredi après midi.

Desserte locale + Mayenne (Gare routière, hôpital, centre ville) + Alençon / Ferté Macé / Bagnoles (Gares routières, hôpital, centre ville.)

L'impact en matière de mobilité :

Ce service de proximité est particulièrement utilisé par les personnes en situation de précarité, handicapées, âgées.

Le chiffre référence :

2200 voyageurs / an ; 190 voyageurs / mois



DIAGNOSTIC MOBILITE

L'OFFRE DE MOBILITE

Transport à la demande



Ex Petit Pégase

Les mobilités évitées

Le constat :

travail sur les commerces et les services de proximité en lien avec la revitalisation du territoire.

Développer une offre d'espaces de travail partagés et locaux

Pré en Pail Saint Samson : collectif 2-4

Projet à Villaines la Juhel

L'impact en matière de mobilité :

Le maintien d'activités en centres bourgs et globalement sur le territoire, en favorisant le travail à distance, permet de réduire le besoin en mobilité des habitants et acteurs locaux.

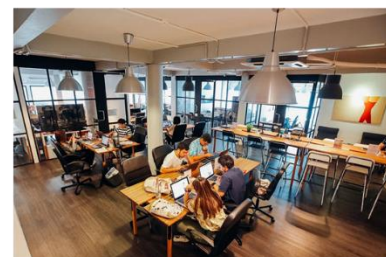
Le chiffre référence :

82% des trajets domicile-travail sont fait en voiture



DIAGNOSTIC MOBILITE

L'OFFRE DE MOBILITE



Le conseil en mobilité

Le constat :

Plateforme mobilité avec entrée sociale à l'échelle du Département. (permanence téléphonique et 3 heures de permanence par mois en local, par le Département)

Pas de Conseil en mobilité généralisé et ouvert à tous les publics (achats de billets de train, car, informations et accompagnement sur l'offre de service)

Un programme d'animation et d'accompagnement porté par le GAL, auprès de groupes de citoyens, d'entreprises et d'associations

L'impact en matière de mobilité :

Une offre de mobilité alternative peu connue et peu visible.



DIAGNOSTIC MOBILITE

L'OFFRE DE MOBILITE



Les mobilités actives

Le constat :

Projet Tous à Bicyclette : un plan vélo pour le territoire

- Des aménagements cyclables pour sécuriser les cyclistes
- Des services (location, réparation, vélo école ...) pour accompagner la remise en selle et la pratique du vélo
- Des animations et un plan de communication pour inciter la pratique du vélo

Un accompagnement des communes pour développer les aménagements « modes actifs » dans les bourgs

L'impact en matière de mobilité :

Un potentiel vélo identifié à développer

Le chiffre référence :

2 habitants sur 3 habitent à moins de 20 min à vélo d'un pôle d'attractivité du territoire.

26 km de pistes cyclables intercommunales à concrétiser.



DIAGNOSTIC MOBILITE

L'OFFRE DE MOBILITE



La mobilité partagée

Le constat :

Un Service d'Autopartage à PEPSS et VLJ (80% de réservation, des usagers qui utilisent le service principalement à la journée pour parcourir 100 km en moyenne)

9 aires de covoiturage sur le territoire, Adhésion à la plateforme Ouest GO pour le covoiturage du quotidien

Un besoin d'animation auprès des entreprises pour faciliter le covoiturage à l'échelle des zones d'activités

L'impact en matière de mobilité :

Le covoiturage existe sur le territoire au sein d'une même structure (entreprise, école, club ...) mais pourrait être développé et facilité à une échelle plus large, avec une approche solidaire.

Le chiffre référence :

Autopartage : 15 utilisateurs différents par mois



DIAGNOSTIC MOBILITE

L'OFFRE DE MOBILITE



Les motorisations alternatives

Le constat :

4 bornes de recharges électriques à Javron les Chapelles, Pré en Pail, Saint Samson, Saint Pierre des Nids, Villaines la Juhel.

Projet d'étude d'opportunité sur une station GNV et Hydrogène

L'impact en matière de mobilité :

Rendre les services de recharge accessible, un levier de redéveloppement de l'habitat en centre bourg et des activités.

Le chiffre référence :

Bornes de recharges électriques sous utilisées : de 4 (SPDN) à 50 utilisateurs (PEPS) par an sur le territoire de la CCMA



DIAGNOSTIC MOBILITE

L'OFFRE DE MOBILITE



OFFRE EN MOBILITE LOCALE

1. Réseau **viaire** principal (RN12 et RD principales) de qualité ; réseau viaire secondaire de qualité moindre.
2. Offre de **transport en commun**
 - Absence de réseau ferré sur le territoire
 - Ligne régulière de bus à faible niveau de service et orienté vers les scolaires
 - Transport à la Demande connu et utilisé
3. Engagement dans les **mobilité durables**
 - Mobilités évitées
 - Mobilités actives (projet tous à bicyclette)
 - Mobilités partagées (autopartage, covoiturage ...)
 - Motorisation alternatives par les bornes électrique, la flotte professionnelle.

DEMANDE ET BESOIN DE MOBILITE

1. Une organisation territoriale autour de **4 communes génératrices de déplacements** : 77% des services et 73% des emplois locaux.
2. Un territoire ouvert vers différentes agglomérations et pôles d'attractivités extérieurs (emplois et services)
3. Une **population vieillissante aux revenus modestes**
4. La **voiture majoritaire** malgré un **taux d'équipement disparate** :
 - 10 % des foyers sans voiture, principalement sans activité, retraités, employés ou ouvriers.
 - 47% des foyers avec une seule voiture
5. Des **déplacements plus longs**
 - 3,4 déplacements par jour pour 10km/52 min
 - 1 déplacement sur 4 pour les trajets domicile-travail
 - 1 déplacement sur 2 de moins de 5 km

Analyse fonctionnelle des éléments de diagnostic :

Forces

Réseau viaire globalement de qualité
 Dynamisme économique local
 Programme de mobilité durable engagé
 Des partenaires mobilisés
 TAD développé

Faiblesses

Précarité sociale en matière de mobilité
 Moyens alloués à l'animation, au conseil et à la communication
 Niveau de service de TC faible
 Coordination des actions et des services

Menaces

Territoires « mieux équipés » plus attractifs
 Prédominance de la voiture sur le territoire : la « voiture reine » ?
 Difficulté de recrutement en lien avec la mobilité

Opportunités

Loi LOM et prise de compétence mobilité
 De nombreux appels à projets et financements (plans de relance, appels à projets)
 Programme Tous à Bicyclette

Enjeux et axes stratégiques

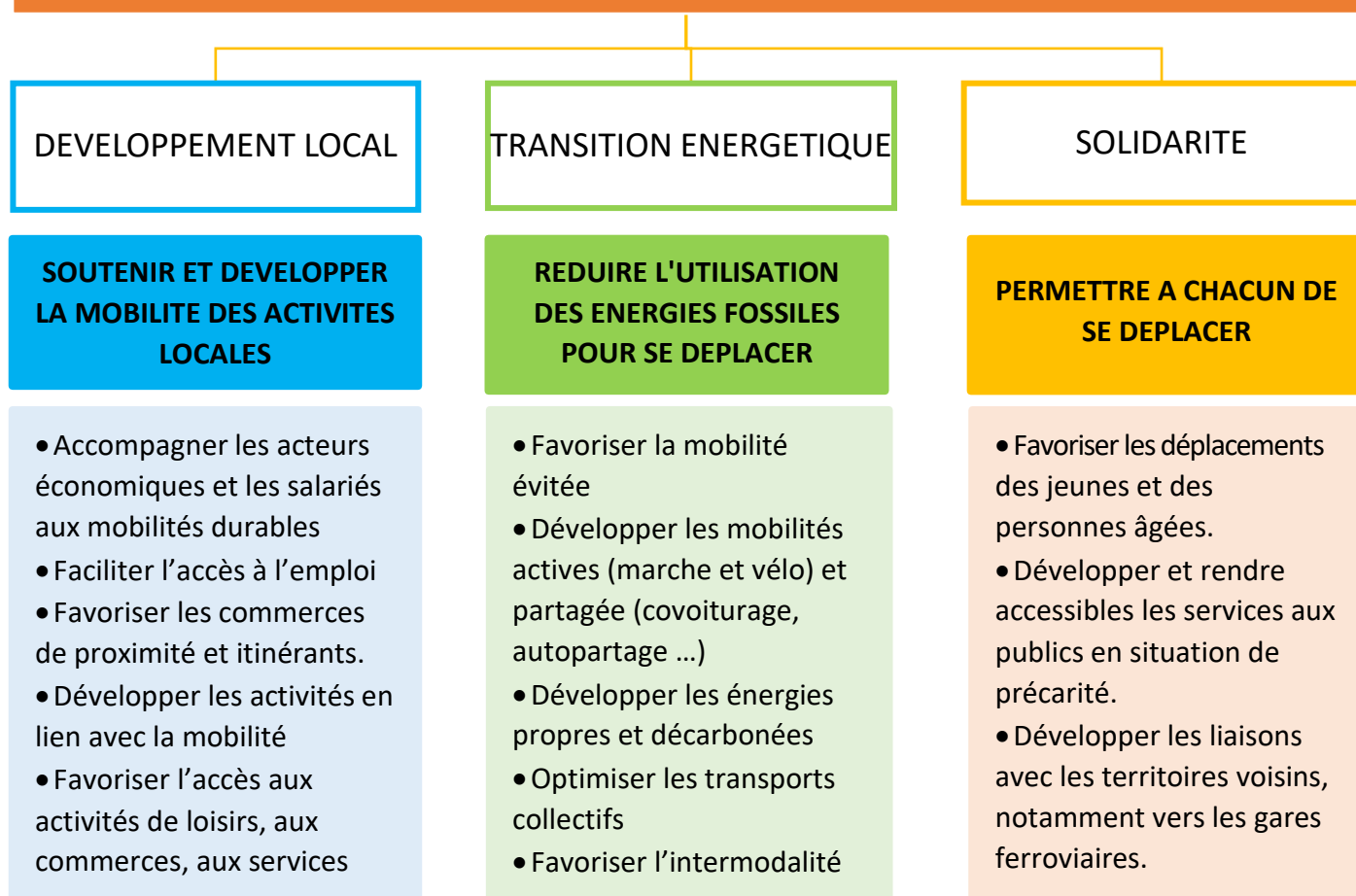
A l'occasion d'un séminaire de territoire animé en février 2021 en vue de la prise de compétence, les élus de la CC du Mont des Avaloirs ont identifié les enjeux et définis les axes stratégiques à travailler en lien avec la mobilité.

LA MOBILITE : UNE COMPETENCE ADOPTEE PAR LA CCMA

- Répondre aux enjeux de mobilité en collaborant avec les partenaires et les acteurs locaux
- Consulter les parties prenantes grâce au comité des partenaires
- La CCMA, acteur exemplaire en matière de mobilité durable

LA MOBILITE : VECTEUR D'ATTRACTIVITE ET DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Valoriser le cadre de vie, soutenir les activités du territoire, favoriser l'équilibre territorial



1. Prise de compétence mobilité

Au regard des enjeux soulevés par la mobilité et de la transversalité de cette thématique dans les politiques publiques, la CCMA a délibéré en faveur de la prise de compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité », opportunité offerte par la Loi d’Orientation des Mobilités de décembre 2019. Cette prise de compétence était encouragée par la Région Pays de la Loire et motivée par la volonté de travailler avec les EPCI voisins, le Département, la Région sur ce sujet, tout en gardant la possibilité de développer localement des services pour les acteurs locaux. A l’occasion de cette prise de compétence, la CC du Mont des Avaloirs a choisi de laisser aux mains de la Région Pays de la Loire la gestion des transports scolaires, réguliers et à la demande en place. Les statuts de la CC du Mont des Avaloirs ont été modifiés en conséquence. La prise de compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité » est effective depuis le 1^{er} juillet 2021.

La prise de compétence mobilité implique la mise en place d’une gouvernance partagée et la CCMA souhaite être exemplaire en matière de mobilité (mise en place du télétravail, véhicules électriques, animations...). Par ailleurs, la mobilité s’inscrit pleinement dans le projet d’attractivité du territoire. La mobilité est au croisement des enjeux de développement local, de transition énergétique et de solidarité.

2. Développement local et mobilité

La Loi d’Orientation des Mobilité de 2019, encourage les employeurs de plus de 50 salariés à réaliser et mettre en œuvre des « plans de mobilité employeurs » dont les objectifs sont de favoriser l’usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle en priorité pour les déplacements domicile-travail des salariés mais également pour les déplacements professionnels liés à l’activité. Le Plan de Mobilité Entreprise est un vrai projet d’entreprise, qui peut s’inscrire dans une démarche Qualité ou dans un Système de management environnemental.

A minima, les employeurs de plus de 50 salariés doivent négocier et conclure un accord sur les mesures visant à améliorer la mobilité domicile – travail des salariés. A défaut d’un accord conclu, le plan de mobilité employeur devient alors une obligation. Au-delà des aspects réglementaires, le Plan de Mobilité Employeur représente une opportunité d’optimiser les flux liés à l’activité du site, de limiter l’impact environnemental des déplacements et d’améliorer le bien-être des salariés.

MOBILITE EVITEE Coworking – Télétravail - Services et commerces de proximité	En matière de développement local, les projets de déplacements évités présentent plusieurs avantages : - Les tiers lieux apportent de nouveaux services aux acteurs économiques, associatifs et habitants du territoire ; - Le télétravail devient un argument pour faciliter les recrutements sur le territoire ; - Le développement et le soutien des activités de services et les commerces de proximité contribue directement au dynamisme des commune et à l’attractivité du territoire.
MOBILITES ACTIVES Marche et vélo	Le développement des mobilités actives et notamment du vélo favorisera l’installation de nouveaux artisans sur le territoire, pour la vente et la réparation des vélos mais aussi le développement des activités autour de l’animation, de l’accompagnement. Par ailleurs, le rôle des employeurs dans le développement des mobilités actives de leurs salariés est primordial. Ils peuvent en effet inciter leurs salariés par l’installation de stationnements vélos sécurisés, ...
MOBILITES PARTAGEES Autopartage - Covoiturage	Le développement des pratiques de covoiturage réguliers concerne principalement les déplacements quotidiens et répétitifs, comme les déplacements domicile-travail ou de loisirs, qui concernent directement les acteurs locaux. Leur développement nécessite de se rapprocher des entreprises, des associations, et de travailler par zone d’activité ou par activité. L’autopartage permet d’optimiser l’usage des véhicules et peut concerner les flottes de véhicules professionnels.
MOTORISATIONS ALTERNATIVES Mobilité électrique – GNV - Hydrogène	Le développement des motorisations alternatives dans les entreprises du territoire passera par le développement d’infrastructures de recharge. Ces nouvelles énergies doivent être accessibles, sur le territoire. Economiquement les motorisations alternatives entraînent des coûts de fonctionnement moindre que l’utilisation d’énergie fossile, réduisant ainsi les impacts budgétaires des déplacements. Le développement de solutions de recharge de proximité, notamment dans les bourgs du territoire pourrait contribuer à la redynamisation des centres bourgs, en lien avec l’habitat (les habitants n’ayant, par exemple, pas la possibilité de brancher un véhicule électrique directement chez eux).

TRANSPORT EN COMMUN Car régionaux, trains - Transport scolaire - Transport à la demande	Le transport à la demande est un service connu sur le territoire qui mérite d'être développé et structuré pour aller vers des dessertes régulières, permettant aux habitants d'accéder aux services et commerces. L'accès aux loisirs pour les mineurs est aussi concerné.
INTERMODALITE COMMUNICATION ANIMATION Stationnement - Accompagnement et conseil	La communication et les animations proposées aux acteurs locaux sont essentielles pour faire connaître les services, développer leurs usages. Les employeurs du territoire rencontrant des difficultés de recrutement, les services de mobilité peuvent un argument supplémentaire pour attirer de nouveaux salariés. Globalement bien communiquer sur les services mobilités présents sur le territoire (développés par la CCMA et ses partenaires) est utile à l'ensemble des acteurs locaux. Cela contribue donc au dynamisme et à l'attractivité du territoire. Favoriser l'intermodalité concerne les habitants, les salariés.

3. Transition énergétique et mobilité

MOBILITE EVITEE Coworking – Télétravail - Services et commerces de proximité	Réduction de la consommation des énergies fossiles et de la pollution engendrée par les déplacements pour accéder aux services, en lien avec les déplacements domicile-travail.
MOBILITES ACTIVES Marche et vélo	Les mobilités actives permettent de supprimer la consommation d'énergie fossile pour les déplacements concernés, et la pollution engendrée. La thématique mobilité active est également intégrée au projet de Contrat Local de Santé du territoire.
MOBILITES PARTAGEES Autopartage - Covoiturage	Les mobilités partagées permettent de réduire les véhicules présents sur les routes donc les impacts environnementaux de ces derniers. L'autopartage permet d'optimiser l'usage des véhicules et favorise donc l'économie de ressources, de matières premières nécessaires à la fabrication des voitures. Lorsqu'il s'agit de véhicules électriques, les bénéfices environnementaux sont d'autant plus importants.
MOTORISATIONS ALTERNATIVES Mobilité électrique – GNV - Hydrogène	Les motorisations alternatives engendrent moins de pollution que les énergies fossiles.
TRANSPORT EN COMMUN Car régionaux, trains - Transport scolaire - Transport à la demande	L'utilisation de motorisations alternatives pour les transports en commun permettra de s'affranchir des énergies fossiles. Point de vigilance : le TAD assimilé à un taxi, transport d'une seule personne.
INTERMODALITE COMMUNICATION ANIMATION Stationnement - Accompagnement et conseil	Favoriser l'intermodalité permet de faciliter le passage d'un mode de déplacement à un autre et donc de limiter l'usage de la voiture individuelle, des énergies fossiles. La communication, les animations permettent de contribuer à l'information, à l'expérimentation d'un nouveau mode de déplacement et au changement des habitudes de transport.

4. Solidarité et mobilité

MOBILITE EVITEE Coworking – Télétravail - Services et commerces de proximité	Les tiers lieux et activités de proximité sont vecteurs de lien social
MOBILITES ACTIVES Marche et vélo	Les modes de déplacements actifs sont accessibles financièrement à tous et permettent donc de réduire l'impact des déplacements sur le budget des ménages.
MOBILITES PARTAGEES Autopartage - Covoiturage	Les pratiques de covoiturage peuvent notamment s'inscrire dans des démarches solidaires pour donner accès à des services ou commerces à des personnes en situation de précarité de mobilité, à moindre coût. Les services d'autopartage peuvent également faciliter l'accès à un moyen de déplacement ponctuel aux personnes sans moyens de locomotion. Les gains économiques en autopartage électrique sont d'autant plus importants pour les déplacements en dehors du territoire.
MOTORISATIONS ALTERNATIVES Mobilité électrique – GNV - Hydrogène	
TRANSPORT EN COMMUN Car régionaux, trains - Transport scolaire - Transport à la demande	L'accès aux services de transport par les personnes handicapées et/ou en situation de précarité est essentiel. Les couts pratiqués doivent être interrogés en lien avec les acteurs sociaux du territoire.
INTERMODALITE COMMUNICATION ANIMATION Stationnement - Accompagnement et conseil	L'accès et la connaissance des services existants sur le territoire sont primordiaux pour les personnes en situation de précarité. La centralisation des informations permet aux acteurs locaux d'identifier les différents services à leur disposition. La question sociale doit être traitée avec les acteurs sociaux, compétents, intervenants sur le territoire.

Plan d'actions

Les différents temps de concertation animés (séminaire de territoire en février 2021, Commission mobilité en juillet 2021 et comité des partenaires en novembre 2021) ont permis d'élaborer un plan d'actions mobilité. Le plan d'actions du Schéma Directeur Cyclable est également intégré à ce plan d'actions du Plan Mobilité Simplifié.

1. MOBILITE EVITEE (Coworking, Télétravail, Services et commerces de proximité)

Actions existantes	➤ Projet de Tiers Lieux à Villaines la Juhel ➤ Tiers lieux à Pré en Pail. ➤ Télétravail CCMA à partir du 1^{er} septembre 2021
Priorités n°1	➤ Développer les tiers lieux, les espaces de travail partagés et numériques (espaces de visio conférence)
Priorités n°2	➤ Soutenir, développer, dynamiser les activités et commerces de proximité ➤ Développer une solution de logistique de proximité et mutualisée entre commerces ➤ S'inspirer et reproduire les initiatives remarquables comme le système de livraison participative du Super de Pré en Pail St Samson.

2. MOBILITES ACTIVES (Marche et vélo)

Actions existantes	➤ Schéma directeur cyclable intercommunal adopté en décembre 2020 ➤ Service de location VAE initié en mai 2021 ➤ Bonus Vélo, aide à l'acquisition de vélos en place depuis 2019 ➤ Accompagner les ateliers d'auto-réparation du territoire ➤ Déployer le label Accueil vélo sur le territoire (tourisme)
Priorités n°1	➤ Développer les aménagements et le jalonnement cyclable à l'échelle de l'intercommunalité ➤ Favoriser l'installation et le développement des activités économiques et associatives autour du vélo (réparateurs, velocistes ...) ➤ Valoriser les itinéraires cyclables du territoire
Priorités n°2	➤ Accompagner les communes au développement des aménagements cyclables communaux ➤ Développer le stationnement vélo ➤ Développer le service de location de vélo ➤ Déployer le programme Savoir Rouler à Vélo auprès des écoles du territoire ➤ Proposer des stages de remise en selle pour adultes
Actions à long terme	➤ Développer le vélo et la marche pour aller à l'école (vélo bus, pédibus ...) ➤ Développer la logistique vélo en lien avec les commerces locaux ➤ Accompagner les ateliers d'auto-réparation du territoire ➤ Proposer des vélos cargos sur le territoire ➤ Mettre à disposition des vélos dans les communes (mairies) ➤ Proposer une bourse au vélo locale ➤ Développer un plan de communication vélo ➤ Créer des animations vélo (Mai à vélo ...) ➤ Déployer le label Accueil vélo sur le territoire ➤ Développer des plans de marchabilité dans les communes, pour accéder aux services et entreprises.

Focus Plan vélo – projet Tous à Bicyclette

Le schéma directeur cyclable de la CC du Mont des Avaloirs est annexé au présent Plan Mobilité. Ce plan vélo adopté en décembre 2020 s'appuie sur un diagnostic, la construction d'une stratégie et un plan d'action, et vise à développer la pratique du vélo au quotidien sur le territoire. Les enjeux touristiques ne sont pas prioritaires dans ce projet mais sont intégrés à la marge.

Objectifs : le schéma directeur cyclable vise à rendre le territoire cyclable en 2030, et une part modale vélo dans les déplacements du quotidien de 15% en 2030 (soit environ 9000 déplacements par jour)

Stratégie :

-  1. Favoriser les pratiques cyclables dans les centres-bourgs en limitant le trafic de transit et apaisant la vitesse de circulation
-  2. Favoriser l'accès aux 4 pôles centralisant les services, emplois et loisirs à vélo, dans un rayon de 5 km par l'aménagement d'un réseau cyclable sécurisé et efficace.
-  3. Compléter le réseau cyclable sécurisé par un jalonnement facilitant les déplacements sur les axes suffisamment calmes pour accueillir des vélos
-  4. Equiper en stationnement vélo qualitatif les abords des services et établissements publics, les points d'intermodalité (transports en commun, covoiturage...) et globalement tous les points d'intérêt du territoire et des centres bourgs (tourisme, commerces, équipements...)
-  5. Développer une première boucle de services autour du conseil, de la réparation et de la location
-  6. Elaborer une communication favorisant les changements d'usages

Plan d'actions : 3 axes de développement ont été retenus

PLAN D'ACTION

 **Axe 1 : Aménager un territoire cyclable**

Action n°1 : Développer des aménagements cyclables sécurisés, efficaces et adaptés entre les pôles

Action n°2 : Mettre en place un jalonnement sécurisant et facilitant les déplacements cyclables sur les axes non aménagés

Action n°3 : Favoriser l'accessibilité cyclable des Centre-Bourgs

Leviers

Sécurité à Vélo	
Mise en selle et Remise en selle	-
Développement des activités socio-économique	-
Culture vélo	-
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	

**26 km de pistes cyclables programmés
+ 67 km en cas d'opportunité**



**121 km de jalonnement à vocation utilitaire
52 km de jalonnement à vocation touristique**



**Un soutien technique et
financier à destination des
communes**



PLAN D'ACTION	
 Axe 2 : Développer les services de l'écosystème vélo	
Action n°1 : Multiplier les vélos disponibles Action n°2 : Développer l'apprentissage du vélo sur la durée Action n°3 : Augmenter le stationnement vélo Action n°4 : Favoriser le développement du tourisme à vélo Action n°5 : Faciliter la logistique et l'intermodalité vélo	
Leviers	
Sécurité à Vélo	-
Mise en selle et Remise en selle	
Développement des activités socio-économique	
Culture vélo	
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	

PLAN D'ACTION	
 Axe 3 : Construire et diffuser une culture vélo	
Action n°1 : Inscrire le vélo au cœur du projet et de l'identité du territoire Action n°2 : Accompagner les entreprises à développer de nouvelles mobilités Action n°3 : Favoriser la montée en compétence des acteurs du territoire	
Leviers	
Sécurité à Vélo	-
Mise en selle et Remise en selle	
Développement des activités socio-économique	
Culture vélo	
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	

Aides à l'achat VAE
Bourses au vélo
Ateliers vélo participatifs
Service de location VAE



Mise en place du Savoir Rouler à vélo dans les écoles
Stages de remise en selle et sensibilisation auprès des acteurs économiques du territoire



560 places de stationnement vélo



Engagement des acteurs touristiques dans la démarche « Accueil Vélo »
Organisation d'événements ponctuels autour du vélo tourisme



Promotion de l'intermodalité bus + vélo
Stationnement sécurisé sur les aires de covoiturage
Expérimenter le transport de personne et la logistique à vélo

Intégrer le vélo à la stratégie de communication et au projet de territoire

Publications régulières sur les réseaux,
Organisation d'événements (ex : Fête du vélo)

Organisation du challenge mobilité « Au travail, j'y vais à vélo »
Promotion du forfait mobilités durables et des plans de mobilités auprès des entreprises



Formation interne, construction d'une culture vélo avec les partenaires et aménageurs



Participation active dans les réseaux de collectivités engagés sur la question vélo

Suivi de la mise en œuvre du schéma directeur par le Club Vélo

3. MOBILITES PARTAGEES (Autopartage, Covoiturage ...)

Actions existantes	➤ Adhésion à la plateforme de covoiturage régulier Ouest Go ➤ 9 aires de covoiturage réparties sur le territoire ➤ Service d'autopartage Autonome à Villaines la Juhel et Pré en Pail Saint Samson
Priorités n°1	➤ Développer le covoiturage régulier par la communication, l'animation et la promotion d'applications dédiées ➤ Mettre en place des lignes de covoiturage sur les routes fréquentées, vers les territoires voisins et les gares ferroviaires ➤ Inciter financièrement les covoitureurs (prime covoiturage pour les conducteurs et passagers)
Priorités n°2	➤ Travailler avec les acteurs sociaux à rendre les différents services accessibles à tous : jeunes et personnes âgées, personnes en situation de précarité ou de handicap. ➤ Développer le covoiturage solidaire sur le territoire ➤ Développer le service d'autopartage Autonome
Actions à long terme	➤ Développer l'autopartage des véhicules professionnels et entre particuliers ➤ Développer l'auto-stop sécurisé (Rézo Pouce ou autre)

4. MOTORISATIONS ALTERNATIVES (Mobilité électrique, GNV, Hydrogène)

Actions existantes	➤ 4 bornes de recharges pour voitures électriques sont en place sur le territoire (TEM)
Priorités n°1	➤ Etudier l'opportunité de développement de l'hydrogène et du gaz pour la mobilité
Priorités n°2	➤ Développer le réseau de bornes de recharge électrique dans les bourgs, en lien avec l'habitat, les commerces et dans les zones d'activité pour les entreprises ➤ Développer une station GNV sur le territoire

Focus mobilité gaz

En juin 2021, la CC du Mont des Avaloirs a délibéré en faveur d'une feuille de route biogaz. Différents projets de production de biogaz existent sur le territoire et contribuent à l'autonomie énergétique du territoire. La CCMA souhaite étudier l'opportunité de création d'une station biogaz sur le territoire.

5. TRANSPORT EN COMMUN (Cars régionaux, trains, Transport scolaire, Transport à la demande)

Actions existantes	➤ 2 lignes régulières de bus gérées par les régions Pays de la Loire et Normandie ➤ Un service de Transport à la demande 2 jours par semaine (mardi matin + mercredi + vendredi après-midi) ➤ Transport scolaire en place
Priorités n°1	➤ Développer le Transport à la Demande 5 jours par semaine minimum ➤ Faire l'acquisition de minibus électriques à mettre à disposition des associations locales et pouvant être utilisés pour le transport solidaire de personnes (avec un réseau de bénévoles ...)
Priorités n°2	➤ Développer les lignes régulières sur le territoire, vers l'extérieur, mais aussi pour les déplacements internes, établir des liaisons entre communes en fonction des activités locales (marchés ...) ➤ Développer les motorisations alternatives pour le transport en commun, en lien avec les projets de territoire (GNV, Hydrogène)

6. INTERMODALITE, COMMUNICATION, ANIMATION (Stationnement, Accompagnement et conseil)

Actions existantes	➤ Intermodalité : peu d'installations ➤ Communication : dépliant « je me déplace » centré sur les services de la CCMA ➤ Animations : ponctuelles en entreprise, défi mobilité habitant avec le GAL Haute Mayenne
Priorités n°1	➤ Développer et faciliter l'accès aux gares à proximité du territoire, notamment par les services de transport, le covoiturage solidaire. ➤ Solliciter les Régions compétentes pour l'installation de porte-vélos sur les bus ➤ Développer les accompagnements et les animations auprès des entreprises du territoire (individuelle ou par zone d'activité, avec les entrées RH ou RSE) : accompagnement, défis aux salariés, information sur le forfait mobilité... Valoriser les bonnes pratiques comme le calcul de l'empreinte carbone MPO.
Priorités n°2	➤ Développer une Maison des Mobilités regroupant les services du territoire, les informations, une activité de conseil et d'accompagnement. Communiquer sur l'ensemble des services existants, leurs avantages. Faire témoigner les utilisateurs ➤ Recueillir et valoriser les bonnes pratiques et inciter aux déplacements durables (primes, bons d'achats ...) ➤ Travailler avec les acteurs sociaux pour accompagner les publics en situation de précarité, et rendre les services accessibles à tous (personnes en situation de précarité ou handicapées ...) ➤ Faire le lien entre acteurs sociaux et secteur économique pour favoriser l'accès à l'emploi par des solutions de mobilités. ➤ Développer des pôles multimodaux de déplacements regroupant aires de covoiturage, transport en commun, autopartage ... ➤ Développer le stationnement vélo sécurisé à proximité des services de mobilité (aires de covoiturage, cars, autopartage ...) ➤ Accompagner et proposer des animations aux habitants sur la mobilité (défi mobilité ...)

Feuille de route 2021 - 2026

AXE 1 DEVELOPPEMENT LOCAL SOUTENIR ET DEVELOPPER LA MOBILITE DES ACTIVITES

- Accompagner les acteurs économiques et les salariés aux mobilités durables.
- Faciliter l'accès à l'emploi.
- Favoriser les commerces de proximité et itinérants.
- Développer les activités en lien avec la mobilité.
- Favoriser l'accès aux loisirs, aux commerces, aux services.

- Développer, faire connaître les tiers lieux et les espaces de coworking.
- Proposer des accompagnements et des animations aux entreprises et aux zones d'activités pour favoriser les recrutements/l'accès à l'emploi, faciliter la mobilité des salariés et des établissements (Plan mobilité employeur, Défi mobilité)
- Soutenir et favoriser l'installation de services, de commerces et de loisirs dans les centres bourgs (projet Laboratoire des proximités, activités vélo, logistique ...)
- Proposer aux acteurs locaux la mise à disposition de minibus électriques pour leurs déplacements.

AXE 2 TRANSITION ENERGETIQUE REDUIRE L'UTILISATION DES ENERGIES FOSSILES POUR SE DEPLACER

- Favoriser la mobilité évitée.
- Développer les mobilités actives (marche et vélo) et partagée (covoiturage, autopartage ...).
- Développer les énergies propres et décarbonées.
- Optimiser les transports collectifs.
- Favoriser l'intermodalité.

- Mettre en œuvre le projet Tous à bicyclette : accompagnement des communes, aménagements cyclables, services et plan d'animation-communication. Répondre à l'Appel à Projet AVELO 2 de l'ADEME.
- Etudier l'opportunité de développement des motorisations alternatives sur le territoire : mobilité gaz et hydrogène notamment en s'assurant de les produire le plus écologiquement possible.
- Développer l'autopartage et les solutions de recharge électrique sur le territoire
- Inciter au covoiturage par la communication, des animations, des systèmes incitatifs (primes). Développer des lignes de covoiturage régulier.
- Développer les transports en commun (avec la Région Pays de la Loire) : augmentation de l'offre de transport régulier (+ installation de portes vélo), transport à la demande et offre de liaison vers les gares ferroviaires

AXE 3 SOLIDARITE PERMETTRE A CHACUN DE SE DEPLACER

- Favoriser les déplacements des jeunes et des personnes âgées.
- Développer et rendre accessibles les services aux publics en situation de précarité.
- Développer les liaisons avec les territoires voisins, notamment vers les gares ferroviaires.

- Intégrer aux services mobilités des modalités d'accès favorables aux jeunes, personnes âgées, en situation de handicap ou de précarité : tarifs sociaux...
- Développer un service de covoiturage solidaire (exemple Réso Ap), faire le lien avec les minibus électrique.
- Développer une Maison des Mobilités regroupant les services mobilité du territoire, les informations, une activité de conseil et d'accompagnement. Communiquer sur l'ensemble des services existants (Guide mobilité), valoriser les bonnes pratiques (capsules vidéo, témoignages).
- Développer des partenariats avec les acteurs de la solidarité et les institutionnels partenaires.

AXE 4 GOUVERNANCE PARTAGEE ET EXEMPLARITE

- Répondre aux enjeux de mobilité en collaborant avec les partenaires et les acteurs locaux
- Consulter les parties prenantes grâce au comité des partenaires
- La CCMA, acteur exemplaire en matière de mobilité durable

- Mettre en place le comité de partenaires en associant les acteurs du territoire (économiques, associatifs et sociaux).
- Travailler en partenariat avec les collectivités partenaires, notamment au sein du bassin de mobilités.
- Favoriser la mobilité durable au sein des services de la CCMA et pour les déplacements domicile travail des salariés.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MONT DES AVALOIRS

1 RUE DE LA CORNICHE DE PAIL

PRE EN PAIL

53140 PRE EN PAIL SAINT SAMSON

Tél. : 02 43 30 11 11

www.cc-montdesavaloirs.fr